

Les « frères » de Jésus

par le frère Emmanuel-Marie O.P.

RÉGULIÈREMENT, la propagande anticatholique ravive la calomnie largement rebattue des « frères de Jésus ». Ainsi, récemment, un lecteur nous écrivait :

« Ma fille de onze ans s'est vue enseigner par la "dame catéchiste" de service, à XXX, que "Jésus avait des frères, fils de Marie et Joseph". Cette dame, questionnée, m'a donné en réponse : 1^o Évangile selon saint Matthieu, XIII, 54-56 ; 2^o livre de catéchèse *Il s'appelle Jésus*, Trésors de la foi [sic], éditions Tardy, dont je vous joint copie de la page concernée. »

La page en question donne un petit extrait des *Antiquités Judaïques* de l'historien juif Flavius Josèphe, rédigées en 93 après Jésus-Christ, qui évoque le martyre de saint Jacques le Mineur : « Ananie [le grand prêtre de l'époque] convoqua une assemblée de juges et amena le nommé Jacques, *frère de Jésus* dit le Christ, et quelques autres, les accusa d'avoir transgressé la Loi et les livra à la lapidation ¹. »

Notre correspondant demande : « Ce terme de "frères" n'est-il pas utilisé à la façon africaine, où tous les habitants d'un même village ou les membres d'une même tribu se disent "frères" ? » C'est, en effet, à peu près de cela qu'il s'agit.

Comme cet argument des frères de Jésus est souvent invoqué par les païens et les modernistes contre la religion catholique et notamment contre la virginité perpétuelle de la Vierge Marie, il vaut la peine de s'y attarder quelques brefs instants pour répondre à l'objection.

Explication des textes évangéliques

Il est vrai que l'Évangile, repris en cela par de nombreux écrivains ecclésiastiques des premiers siècles ², parle des « frères » et des « sœurs » de Jésus-Christ ³. Donnons, à titre d'exemple, le texte de saint Matthieu signalé par la « dame catéchiste » citée plus haut : « N'est-il pas le fils du charpentier ? Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie et ses *frères* Jacques, Joseph, Simon et Jude ? Et ses

¹ — *Antiquités judaïques* XX, 200.

² — Par exemple, EUSÈBE de Césarée dans son *Histoire ecclésiastique* III, 23, 6, etc.

³ — Voir Mt 12, 46-47 ; 13, 55-56 ; 27, 56 ; Mc 3, 31-32 ; 6, 3 ; Lc 8, 19-20 ; 24, 10 ; Jn 2, 12 ; 7, 3. 5. 10 ; 19, 25 ; Ac 1, 14 ; 1 Co 9, 5 ; Ga 1, 19.

sœurs ne sont-elles pas toutes parmi nous ? » (Mt 13, 55-56).

Que signifient, ici, les mots « frères » et « sœurs » ? Le bon sens et la Tradition, confortés par la philologie et l'histoire, ont toujours compris et affirmé que, sous ces termes, il fallait entendre non pas des frères et des sœurs au sens strict, mais des membres de la parenté terrestre de Jésus, c'est-à-dire des cousins, conformément à l'usage de l'Orient de tous les temps. Dans les langues et les coutumes orientales, en effet, le mot « frère » n'a pas le sens étroit et précis qu'il a dans nos langues occidentales et modernes.

Cette réponse s'appuie sur plusieurs raisons solides, dont certaines engagent la foi.

Le sens et l'usage du mot « frère » dans le grec et l'hébreu bibliques

Sans doute, le mot grec dont se servent ici les évangélistes : *adelphos* (ἀδελφός), « frère », a-t-il généralement le sens de frère de sang ¹.

Il est également vrai que le grec dispose d'un vocable pour dire « cousin » : *anepsios*, ἀνεψιός – utilisé par saint Paul en *Colossiens* 4,10 : « Aristarque [...] vous salue, ainsi que Marc, le *cousin* de Barnabé... » Mais c'est l'unique utilisation de ce mot dans tout le nouveau Testament. Et son emploi est extrêmement rare dans l'ancien Testament : on ne le trouve qu'au livre des *Nombres*, avec le sens adapté d'« oncle » (« les filles de Salphaad se marièrent avec des fils de leurs oncles... », Nb 36, 11), et dans le livre de *Tobie* ².

Cet emploi exceptionnel du vocable propre pour désigner les cousins, alors que la réalité correspondante se rencontre plusieurs fois dans le texte sacré, nous montre que, sur ce point, la terminologie du grec biblique s'écarte du grec classique et suit plutôt les conventions des langues sémitiques. Il faut en tenir compte dans l'interprétation des textes.

En effet, pour désigner la parenté, la Bible grecque, conformément à l'usage hébraïque, utilise ordinairement le terme *adelphos*, « frère », auquel elle donne alors un sens large, comme le montre la traduction de la Septante (traduction grecque de l'ancien Testament) qui emploie couramment ce mot pour parler aussi bien d'un « frère » par cousinage à quelque degré ³, que d'un frère au

¹ — C'est ce que montre son étymologie : ἀ-δελφός, « né du même sein » (δελφός).

² — En 7, 2 et 9, 6 de la version courte et en 9, 8 de la version longue. Car le texte grec du livre de Tobie nous est parvenu sous deux formes différentes : une forme courte (manuscrits *Alexandrinus* et *Vaticanus*), et une forme longue (manuscrit *Sinaiticus*), attestée par les fragments de manuscrits araméens et hébreux découverts à Qumrân et d'où sont tirées les traductions latines. Or, l'emploi du mot *anepsios* pour désigner le lien qui unit Tobie à son *cousin* Raguel, dans la version courte (7, 2), est remplacé précisément par le mot « frère » (*adelphos*) dans la version longue. Ce remplacement montre clairement que *adelphos* reçoit fréquemment un sens large.

³ — Par exemple, Gn 29, 12 : « Il [Jacob] apprit à Rachel qu'il était le parent [litt. : *adelphos*, le *frère*] de son père... » En fait, Jacob est le neveu de Laban, père de Rachel. Plus loin, en Gn 29, 15 : « Et Laban dit à Jacob : Est-ce que, parce que tu es mon *frère* [neveu], tu me serviras pour rien ? »

sens strict ¹. Car *adelphos* traduit alors le vocable hébreu polyvalent 'āh (אָח) qui sert à désigner tour à tour : le frère, le cousin, le parent, l'ami, etc. – le sens exact étant précisé par le contexte.

Par conséquent, conformément à son correspondant hébreu, *adelphos* peut s'appliquer tant aux frères (Gn 4, 8 ²) ou demi-frères (Gn 37, 15 ³), qu'aux cousins germains ou plus éloignés (Lv 10, 4 ⁴), ou encore aux neveux (Gn 13, 8 ⁵), aux parents en général (2 R 10, 13 ⁶), aux amis (2 S 1, 26 ⁷), aux alliés (Am 1, 9 ⁸), ou encore à de simples compatriotes (Gn 19, 6 ⁹), voire à des semblables (Jb 30, 29 ¹⁰).

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les évangélistes, nourris de la tradition juive et habitués à la traduction de la Septante à laquelle ils empruntent très souvent leurs citations de l'ancien Testament, aient naturellement utilisé le mot *adelphos* avec le sens large de son substrat hébreu ¹¹.

Et les « sœurs » ?

Il faut dire la même chose de « sœur » (*adelphē*) qui désigne tantôt la sœur de sang (Gn 4, 22 ¹²), tantôt la parente (Gn 24, 60 ¹³).

Donnons seulement deux exemples. Dans la version grecque du livre de *Tobie* (version longue du *Sinaiticus* ¹⁴), le mot « sœur » désigne, plus de dix fois, la parente de Tobie (exactement, la fille de son cousin). Tobie s'adresse même à cette cousine, Sara, qui vient de lui être donnée pour épouse, en l'appelant « ma sœur » : « Ma *sœur* – lui dit-il le soir de leurs noces – lève-toi, supplions et prions

¹ — Par exemple, Gn 24, 15 : « Nahor, frère [*adelphos*] d'Abraham... »

² — « Caïn dit à Abel, son *frère*... »

³ — « Je cherche mes *frères* » dit Joseph. Il s'agit de ses demi-frères, nés de Jacob mais d'une autre mère que la sienne.

⁴ — « Moïse appela Mishaël et Elisaphon, fils d'Uzziel *oncle* d'Aaron... »

⁵ — Abram dit à Lot : « Qu'il n'y ait pas, je te prie, de débat entre moi et toi, [...] car nous sommes des *frères*. » Or Lot est le neveu d'Abram (Gn 11, 27-28).

⁶ — « Jéhu trouva les *frères* d'Ochozias, roi de Judas » qu'il fit massacrer.

⁷ — « L'angoisse m'accable à cause de toi, Jonathas, mon *frère* », chante David, après la mort de son ami.

⁸ — « Parce qu'ils ont livré à Édom des populations entières de captifs, sans se souvenir d'une alliance entre *frères*, j'enverrai le feu [contre eux]. »

⁹ — « Lot s'avança vers eux [vers ses compatriotes de Sodome qui veulent agresser ses hôtes] et dit : Non, mes *frères*, je vous en prie, ne faites pas le mal... »

¹⁰ — « Je suis devenu le *frère* des chacals et le compagnon des autruches », dit Job dans sa détresse.

¹¹ — A vrai dire, même en grec classique, on trouve parfois *adelphos* avec un sens large : Marc-Aurèle emploie *adelphos* pour désigner son beau-frère Severus (1, 14, 1).

¹² — « La *sœur* de Tubal-Caïn était Noéma. »

¹³ — « Ils [son père, sa mère et son frère] bénirent Rébecca et lui dirent : "O notre *sœur*, puisses-tu devenir des milliers de myriades"... » De même, Flavius Josèphe emploie *adelphē* pour désigner la nièce (fille du frère) dans Ant. Jud. I, 211.

¹⁴ — Voir la note ci-dessus.

notre Seigneur ¹... »

C'est encore le même mot qu'on trouve dans le *Cantique des cantiques*, sur les lèvres de l'époux s'adressant à sa bien-aimée (qui ne saurait évidemment être sa sœur au sens strict) : « Tu m'as ravi le cœur, ma *sœur* (*adelphê* ²), ô fiancée ; [...] Que ton amour a de charmes, ma *sœur* (*adelphê*), ô fiancée ! » (Ct 4, 9 et 10. Voir également 4, 12 et 5, 1 et 2).

De tout cela, il ressort clairement que vouloir faire de ceux et celles que l'Évangile appelle « frères » et « sœurs » de Jésus, d'autres enfants de Marie et Joseph est un grave contresens doublé d'une impiété hérétique.

Marie est restée toujours vierge

Car il est impossible que Jésus ait eu des frères (et des sœurs) au sens strict, puisque les Évangiles affirment clairement la virginité perpétuelle de Marie, sa mère, et que ce point est un dogme de foi attesté dès l'origine de l'Église par le consentement unanime de toute la Tradition.

Certes, saint Matthieu relève que Marie conçut de par l'Esprit-Saint *avant* d'avoir mené vie commune avec Joseph ³, précisant en outre qu'elle ne fut pas connue (maritalement) de celui-ci *jusqu'à* ce qu'elle eût enfanté un fils ⁴. Mais ces remarques, destinées à l'évidence à souligner le miracle de l'intervention divine à l'exclusion de toute intervention humaine dans la conception de Jésus, n'impliquent nullement que Marie et Joseph aient *ensuite* cohabité à la manière d'époux ordinaires et que Marie ait eu d'autres enfants. La constatation d'un état de fait antérieur à tel ou tel événement n'insinue pas, par elle-même, qu'il doive en être autrement après cet événement.

Bien plus, si l'on rapproche les divers textes d'Évangile qui ont trait à la conception et à la naissance de Jésus, on voit bien que le Christ fut l'unique enfant de Marie.

Dans le récit de l'annonciation, la Vierge objecte à l'ange qui lui annonce sa conception : « Comment cela se fera-t-il puisque je ne connais point d'homme ? » (Lc 1, 34). La question ainsi formulée suppose que Marie veut à tout prix rester vierge. C'est si vrai que pour écarter cet argument qui les gêne, certains critiques n'ont pas hésité à rejeter l'authenticité de ce verset.

D'autre part, tout l'Évangile de l'enfance, et spécialement l'épisode du recouvrement de Jésus au Temple (Lc 2, 40-52), fait voir qu'il n'y avait qu'un seul enfant auprès de Marie et Joseph, *douze ans* après la naissance de Bethléem. La

¹ — Tb 8, 4 : « Ἀδελφή, ἀνάστηθι, προσευξώμεθα καὶ δεηθῶμεν τοῦ κυρίου ἡμῶν. »

² — Le mot grec ἀδελφή traduit ici l'hébreu אחות, *ahôth*, le féminin de אח, *ah* (« frère ») : on a donc exactement l'équivalent pour « frère » et « sœur ».

³ — Mt 1, 18 : « Marie, sa mère, étant fiancée à Joseph, il se trouva, avant qu'ils eussent habité ensemble, qu'elle avait conçu du Saint-Esprit. »

⁴ — Mt 1, 25 : « Mais il [Joseph] ne la connut point jusqu'à ce qu'elle enfantât son fils premier-né, à qui il donna le nom de Jésus. »

légende des frères et des sœurs de Jésus ne tient pas devant les faits.

Jésus est encore appelé par ses concitoyens « le fils de Marie » (Mc 6, 3). Si l'on fait abstraction des raisons providentielles de cette dénomination – qui souligne l'absence de paternité terrestre naturelle et donc le caractère unique et miraculeux de la génération du Christ –, on doit remarquer ce que l'expression a d'étonnant dans le contexte antique où les filiations étaient toujours données par rapport au père ¹. Cependant, la référence à la mère se justifiait quand le père n'était plus, et que la veuve n'avait pas d'autres fils ². L'expression peut donc être regardée comme un indice de ce que Jésus était depuis assez longtemps connu comme le fils unique d'une veuve.

Enfin, le fait que Jésus mourant confie sa mère à saint Jean et que « le disciple, à dater de cet instant, la prit chez lui » (Jn 19, 26-27), ne s'explique que si le Christ ne laissait derrière lui ni frères ni sœurs selon la chair.

« Son fils premier-né »

Quant au terme de « premier-né » (πρωτότοκος) rapporté par saint Matthieu (1, 25) et saint Luc (2, 7 ³), il n'implique pas qu'il y eût des puînés, contrairement à ce que veulent lui faire dire les détracteurs de la virginité perpétuelle de Notre-Dame. Il signifie seulement que Jésus était le premier enfant de Marie et devait donc, selon la Loi mosaïque, être présenté au Seigneur et racheté dans le mois suivant sa naissance (Nb 8, 17 ; 18, 15-16).

Car, dans la Loi de Moïse, le terme « premier-né » désigne tout simplement le premier enfant de sexe masculin, « celui qui ouvre le sein maternel », sans présumer de l'existence ou de l'espérance d'un second ou de plusieurs autres. Il traduit l'hébreu *bekhor* (בְּכוֹר), qui signifie « prémices ⁴ ». Tout premier-né (la loi s'applique même aux animaux) « appartient à Dieu » parce que, dit le Seigneur, « le jour où j'ai frappé tous les premiers-nés, en terre d'Égypte, je me les suis consacrés » (Nb 8, 17).

C'est en vertu de cette même loi que les Lévites étaient « attribués » à Yahvé. Les enfants de Lévi, en effet, furent « substitués à ceux qui ouvrent le sein maternel, aux premiers-nés de tous », ils « prirent la place des premiers-nés des Israélites » que Dieu s'était réservés (Nb 8, 16-17 ; Nb 3, 45-51).

Manifestement, c'est donc à ce rachat légal que songent les évangélistes en appelant Jésus le « premier-né » de la Vierge. Cependant, s'agissant du Christ, le terme évoque aussi une primogéniture d'un tout autre ordre que charnel, bien

¹ — D'innombrables exemples pourraient être donnés : Simon-Pierre est nommé « fils de Jean » (Bar Iona, Mt 16, 17), Jacques est « fils de Zébédée » (Mc 1, 19), etc.

² — Ainsi le jeune homme défunt de Naïm que Jésus ressuscite est-il désigné comme « fils unique de sa mère, laquelle était veuve » (Lc 7, 12).

³ — « Elle [Marie] enfanta son fils premier-né. »

⁴ — Voir Ex 11, 5 pour les humains ; Dt 15, 19 pour les animaux ; Nb 10, 36 et Lv 2, 14 pour les récoltes.

plus élevée, celle qui vaut au Christ d'être déclaré par saint Paul : « Premier-né de toute la création, car c'est en lui que tout a été créé » (Col 1, 15-16) ; « Premier-né d'entre les morts, [...] car Dieu s'est plu à faire habiter en lui toute la plénitude » de la vie et de la divinité (Col 1, 18) et parce qu'il est, par sa propre résurrection, « prémices ¹ » des ressuscités ; « Premier-né d'une multitude de frères », c'est-à-dire de ceux que Dieu a prédestinés à reproduire l'image de son Fils, qu'il a appelés, justifiés et glorifiés à la suite du Christ (Rm 8, 29-30).

Saint Jérôme, dans son commentaire de *Matthieu* 1, 25 (« Joseph ne connut point son épouse avant qu'elle enfantât son fils premier-né »), donne la même explication : « D'après ce passage – dit-il –, certains soupçonnent, ce qui est le comble de la perversion, que Marie eut aussi d'autres fils. Ils disent qu'on n'emploie le terme de premier-né que pour celui qui a des frères. Or les saintes Écritures ont l'habitude d'appeler premier-né, non celui qui a des frères ensuite, mais le premier qui naît ². » Cette interprétation a, du reste, été ratifiée par la découverte en Égypte d'une inscription juive datant du règne d'Auguste : il s'agit de l'épithaphe d'une mère morte dans les douleurs de l'enfantement de son « enfant premier-né » (πρωτότοκου τέκνου), qu'aucun autre ne put suivre, évidemment ³.

La confirmation par le magistère de l'Église

Ces données évangéliques sont confirmées par l'enseignement de l'Église.

De nombreux textes du magistère déclarent en effet la virginité perpétuelle de Marie, *avant, pendant et après* son enfantement. Une telle affirmation est évidemment incompatible avec l'opinion qui suppose d'autres enfants à la Vierge.

Contentons-nous de citer ici trois documents du magistère, choisis parmi un grand nombre de textes similaires :

— La profession de foi du IV^e concile de Tolède (en 633, sous Honorius I^{er}) : « Il [Jésus-Christ] s'est incarné de l'Esprit-Saint et de la sainte et glorieuse Vierge Marie, Mère de Dieu, *et seul il est né d'elle*. [...] Telle est la foi de l'Église... » (DS 485).

— La profession de foi du XVI^e concile de Tolède (en 693, sous Serge I^{er}) : « De même en effet que la Vierge a gardé *avant* la conception la pudeur de la virginité, de même *après* la naissance elle n'a connu aucune atteinte à son intégrité ; car elle a conçu vierge, elle a enfanté vierge, et après la naissance elle a conservé la pudeur de l'incorruption sans qu'elle lui soit enlevée... » (DS 571).

— La constitution « Cum quorundam hominum » de Pie IV (du 7 août 1555, confirmée par saint Pie V en 1568) : « Désirant avertir tous et chacun de ceux qui

¹ — 1 Cor 15, 20 ; cf. Ap 1, 5.

² — Saint Jérôme, *Commentaire sur saint Matthieu*, Livre I, dans : Sources Chrétiennes n° 242 (traduction Émile Bonnard), Paris, Cerf, 1977, p. 81-83.

³ — Voir l'article du père FREY dans *Biblica*, 1930, p. 385-390.

ont affirmé, enseigné ou cru jusqu'ici que, [...] selon la chair, notre Seigneur n'a pas été conçu dans le sein de la très bienheureuse Vierge Marie et du Saint-Esprit, mais, comme les autres hommes de la semence de Joseph ; [...] ou que cette même bienheureuse Vierge Marie n'est pas vraiment Mère de Dieu et n'est pas demeurée dans l'intégrité virginale *avant, pendant et perpétuellement après* l'enfantement, nous requérons et avertissons de la part de Dieu tout-puissant, Père, Fils et Esprit-Saint, par l'autorité apostolique... » (et le pape poursuit en condamnant solennellement cette erreur. DS 1880 ¹).

Les frères de Jésus ne sont pas, non plus, d'autres fils de Joseph

Ajoutons, pour terminer, que les « frères » de Jésus ne peuvent pas être des demi-frères, c'est-à-dire des enfants nés de saint Joseph dans un mariage antécédent.

Origène avait admis cette hypothèse insensée ² dans son commentaire de saint Jean (*In Ioannem* II, 11), mais saint Jérôme l'a vigoureusement rejetée. Cette opinion est repoussée par toute la Tradition catholique parce qu'elle ne trouve aucun appui dans l'Évangile et se heurte à la plupart des raisons que nous avons fait valoir ci-dessus. Surtout, une telle conjecture s'oppose à l'affirmation traditionnelle de la virginité délibérée de saint Joseph. Même si l'Évangile n'en dit mot, c'est la pensée – on doit même dire : quasiment la foi – de l'Église que celui à qui Dieu confia le dépôt sacré de la sainte Famille et, singulièrement, la garde de la virginité de Marie Immaculée, fût lui-même perpétuellement vierge ³.

Une vieille impiété qui a la vie dure

Au IV^e siècle, déjà

Malgré tant de raisons décisives, il s'est trouvé dans le passé et il se trouve encore aujourd'hui des esprits faux, même parmi ceux qui font profession extérieure de catholicisme, pour soutenir que Jésus eut des frères et des sœurs selon la chair.

Déjà à la fin du IV^e siècle, un certain Helvidius attribua d'autres maternités

¹ — La liturgie, la piété et l'art chrétien ont multiplié, au cours des siècles, les témoignages en faveur de cette croyance de l'Église. Ainsi, par exemple, les trois étoiles qui ornent habituellement le voile de la Vierge sur les icônes, désignent-elles la virginité de la mère de Dieu, avant, pendant et après son enfantement.

² — Voir *Le Sel de la terre* 32, p. 13, note 2.

³ — Voir l'encyclique de Léon XIII *Quamquam pluries*, du 15 août 1889 qui déclare saint Joseph « modèle en même temps que protecteur de la pureté virginale ». Dans ses litanies, saint Joseph est aussi appelé *Custos virginum*.

à la Vierge. Selon lui, Marie avait cessé d'être vierge après la naissance de Jésus.

On ne connaît les élucubrations de cet Helvidius qu'à travers la réfutation qu'en fit saint Jérôme dans le traité qu'il lui a consacré – l'*Adversus Helvidium* – et par les mentions qu'il en donne dans son commentaire du premier Évangile.

Expliquant par exemple le texte de saint *Matthieu* 13, 55-56 (« N'est-il pas le fils du charpentier ? Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie et ses frères Jacques, Joseph, Simon et Jude ? Et ses sœurs ne sont-elles pas toutes parmi nous ? »), saint Jérôme déclare : « En Jésus-Christ, ils [les juifs puis les hérétiques] voyaient si bien un homme, qu'ils pensaient qu'il était fils d'un charpentier. Vous étonnez-vous qu'ils se trompent sur ses frères quand ils se trompent sur son père ? Ce point a été plus longuement exposé dans mon opuscule contre Helvidius ¹. »

Et, un peu plus haut, sur le verset : « Voici ma mère et mes frères... » (Mt 12, 49), il expose : « Ceux-là sont ma mère qui chaque jour m'engendrent dans l'âme des croyants, ceux-là sont mes frères qui font les œuvres de mon Père. Donc, Jésus n'a pas renié sa mère, comme le prétendent Marcion et Manès, de telle sorte qu'on pourrait alors le croire né d'un fantôme, mais il a fait passer ses apôtres avant *sa parenté* pour que nous aussi, lorsque nous avons à mettre en balance les affections, nous préférons l'esprit à la chair. *Voici ta mère et tes frères qui se tiennent dehors et qui te cherchent.* Certains, suivant en cela les divagations d'apocryphes (*sequentes deliramenta apocryphorum*), supposent que le Seigneur aurait eu des frères, fils de Joseph et d'une autre épouse, et imaginent une certaine bonne femme nommée Escha (*quandam Escham mulierculam configentes*). Mais, et cela se trouve dans notre ouvrage contre Helvidius, nous comprenons que ces frères du Seigneur étaient non pas les fils de Joseph, mais *les cousins germains* du Sauveur, fils de Marie, la tante maternelle du Seigneur, que l'on dit mère de Jacques le Mineur, de José et de Jude, que nous voyons appelés frères du Seigneur dans un autre passage des Évangiles ². Les cousins germains sont appelés frères, toute l'Écriture le démontre ³. »

Une vilénie reprise par les rationalistes et les protestants libéraux

Les rationalistes et les protestants libéraux, hostiles par principe à l'idée de la conception virginale de Marie et ne pouvant croire possible ni comprendre cet étrange mariage de Joseph qui n'aurait pas eu d'enfants avec son épouse, ont naturellement considéré que les « frères » et les « sœurs » de Jésus mentionnés par l'Évangile étaient les autres enfants du ménage.

C'est une grossière pétition de principe, qui repose en réalité sur la négation du surnaturel, le refus du miracle et l'hostilité envers la virginité consacrée :

¹ — *Adversus Helvidium*, PL 23, 188 a, 196 c.

² — Voir Mc 15, 40 et par. ; Jn 19, 25.

³ — *Commentaire sur saint Matthieu*, Sources Chrétiennes 242, p. 262-263.

ils ne peuvent concevoir la vocation exceptionnelle de la Vierge et de saint Joseph, et cherchent par conséquent à minimiser ou détourner le sens obvie des textes.

Ces vains efforts sont à rapprocher des essais purement rationnels d'explication de la religion, tentés par un Celse, un Porphyre ou un Paulus.

Celse, dont la verve sacrilège a pu être comparée à l'ironie mécréante de Voltaire, voulait déjà, au II^e siècle, que le « doute » de saint Joseph (Mt 1, 19) portât sur la fidélité de Marie : s'inspirant des calomnies juives qui passèrent ensuite dans un infâme libelle intitulé : *Les générations de Jésus (Tôledôth Jeshuâ)*, il insinuait que la conception miraculeuse du Christ était en réalité le fruit d'un adultère ¹.

Un siècle plus tard (fin du III^e siècle), Porphyre, l'un des philosophes néoplatoniciens les plus en vue de son temps, s'acharnait à relever les « invraisemblances » et les « contradictions » des récits évangéliques : un Dieu peut-il souffrir ? Un mort peut-il ressusciter ? ²

Quant au système d'explication naturaliste inventé par Paulus (1761-1851), fils d'un pasteur qui évoquait les morts et pratiquait le spiritisme, il ne mérite plus aujourd'hui qu'une mention de curiosité. Pour ce professeur rationaliste d'Iéna, qui appliquait à la théologie les principes de Kant, les miracles sur lesquels on fonde la divinité du Christ n'étaient que des faits naturels mal interprétés par des esprits trop simples. Ainsi, les résurrections opérées par Jésus n'étaient que des rappels de léthargiques à l'activité normale ; ses guérisons étaient dues à des poudres et des collyres spéciaux dont il connaissait l'efficacité ; si les apôtres disent avoir vu Jésus marcher sur les eaux, c'est par suite d'un brouillard qui leur faisait confondre les plans ; Jésus fut ranimé, dans son tombeau, par le froid, etc. En somme, tout s'expliquait par la naïveté ou la fourberie des apôtres ³.

Le « Jésus » de Jacques Duquesne

Jusqu'à aujourd'hui, c'était le triste privilège des païens et des hérétiques extérieurs à l'Église que de ressasser ces impiétés. Même Renan ⁴, dans sa perfide

¹ — CELSE, *Discours véritable*, peu avant 180. Voir ORIGÈNE, *Contre Celse*, I, 32-34.

² — PORPHYRE, *Contre les chrétiens* (en quinze livres) ; écrit proscrit par un édit impérial en 448. Nous n'en possédons que des fragments grâce aux réfutations patristiques qui en furent faites.

³ — Les émissions télévisées intitulées *Corpus Christi* (Pâques 1997 et 1998), dont l'audience fut considérable, ont propagé des calomnies à peine plus subtiles. Les réalisateurs de ces émissions, Gérard Mordillat et Jérôme Prieur, ont publié en 1999 un livre intitulé : *Jésus contre Jésus* (éd. du Seuil), où ils ont exposé leur idée du Christ. Pour eux, la réalité historiquement vérifiable de Jésus se réduit à presque rien : c'est « un individu dont on ne sait rien ou presque sinon qu'il est mort » (p. 19) ; les Évangiles sont une construction littéraire des premiers chrétiens, visant à propager la (fausse) divinité du Christ et accabler les juifs ; c'est « l'archive de l'un de ces innombrables misérables qui aurait dû rester à tout jamais anonyme » (p. 10). Les auteurs ont cherché à imiter les sarcasmes de Celse qu'ils citent avec admiration.

⁴ — Après des études chez les Frères, Renan fut élève au petit séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet dirigé par l'abbé Dupanloup et entra à vingt ans au séminaire de Saint-Sulpice qu'il quitta

Vie de Jésus (1863), n'osa pas complètement emboîter le pas des rationalistes et faire violence au texte en imputant d'autres maternités à la Vierge. Avec le néo-modernisme actuel, il n'en est plus de même.

Sans prétendre positivement que Jésus eut des frères – au contraire, les auteurs prennent soin de déclarer que « le texte de Jean 19, 27 rend tout à fait invraisemblable l'hypothèse que Marie aurait eu d'autres fils » –, le *Catéchisme Hollandais* de 1968 insuffla pourtant le doute par cette étonnante formulation : « Il ressort de l'Évangile que "les frères et sœurs" de Jésus *ne sont pas forcément* des enfants de Joseph et Marie ¹. » L'insinuation était lancée. Des exégètes allaient se charger de la transformer en assertion.

Ainsi, nos lecteurs se souviennent-ils peut-être qu'en 1994, l'écrivain-journaliste Jacques Duquesne, ancien Président directeur général de l'hebdomadaire *Le Point* et éditorialiste à la station de radio *Europe 1*, écrivit une vie de Jésus qui fit grand scandale ².

Sur le point qui nous intéresse, l'auteur y affirme, au nom de la critique biblique, que Marie a pu être mère d'autres enfants ³ et se débarrasse allègrement de la conception virginale de Jésus, tout en se déclarant catholique convaincu. Parfait héritier du rationalisme critique et du positivisme historique de la fin du XIX^e siècle, il sépare le Jésus de la foi du Jésus de l'histoire ⁴, et considère les Évangiles de l'enfance et la plupart des récits de miracles comme des légendes dont l'intérêt est purement symbolique : « J'ai l'intime conviction que la résurrection est un fait. [...] Mais je reconnais volontiers qu'il n'y a aucune preuve. Je note aussi qu'il n'y a pas de preuve du contraire. L'histoire, sur ce point, va plutôt dans le sens de la foi, en tout cas, elle respecte son espace ⁵. [...] Je dis qu'un

après deux ans (1843-1845), ayant perdu la foi. En février 1862, la leçon inaugurale de son cours d'hébreu au Collège de France fit scandale. Condamné par les évêques de France, destitué de sa chaire sur l'intervention de l'épiscopat, il publia l'année suivante sa *Vie de Jésus* Sous sa plume, Jésus, le « doux rêveur galiléen », devient « cet homme incomparable auquel la conscience universelle a décerné le titre de fils de Dieu, et cela en toute justice puisqu'il a fait faire à la religion un pas auquel nul autre ne peut et ne pourra jamais être comparé » (*Vie de Jésus*, col. Poche, p. 100). *La Vie de Jésus* fut énormément diffusée : le livre comptait, en 1923, 205 éditions françaises et 216 étrangères ; il y eut 10 éditions françaises au cours de la seule année 1863 ; au moment de la parution (24 juin 1863), 400 000 exemplaires furent vendus en deux mois !

¹ — *Le Catéchisme Hollandais, une introduction à la foi catholique*, édition française sous la direction de Charles Ehlinger, Idoc-France, Privat, 1969, p. 109.

² — J. DUQUESNE, *Jésus*, Paris, Desclée de Brouwer-Flammarion, 1994.

³ — Il met en avant (p. 82) une raison qu'il estime décisive : si l'évangéliste avait voulu parler des cousins de Jésus, il n'aurait pas manqué d'employer le mot grec *anepsios* qui désigne proprement les cousins et que le nouveau Testament n'ignore pas (voir Col 4, 10). Puisque, malgré cela, il emploie *adelphos*, c'est donc qu'il faut comprendre qu'il veut parler de frères au sens strict. Nous avons vu plus haut ce qu'il faut penser de ce grossier sophisme.

⁴ — « Dieu veut l'homme libre. Il ne s'impose donc pas à lui. L'incertitude est l'espace de la foi » (Interview de J. Duquesne à l'hebdomadaire *La Vie*, n° 2561 bis, p. 11). Cette erreur a été condamnée par saint Pie X dans *Lamentabili* et notamment cette proposition : « On peut considérer que le Christ que montre l'histoire est très inférieur au Christ qui est l'objet de la foi. » (Prop. 29. DS 3429.)

⁵ — Cela rappelle cette proposition condamnée de *Lamentabili* : « La Résurrection du Sauveur

certain nombre de miracles étaient en fait des paraboles transformées peu à peu, sous la plume des rédacteurs, en actes réels. Je dis que les Évangiles de l'enfance, aussi chers soient-ils à mon cœur, posent mille et une questions : est-il bien né à Bethléem, des mages lui ont-ils rendu visite, le massacre des innocents a-t-il existé, bref, ne faut-il pas lire ces textes comme des préfaces poétiques et symboliques ¹ ? »

Tout s'éclaire lorsque J. Duquesne confie ce qu'il entend par « être catholique ». Au journaliste de *La Vie* qui lui demande s'il avait « été paralysé par sa propre fidélité au catholicisme en s'efforçant d'élucider des questions aussi sensibles, pour les croyants, que la virginité de Marie ou la réalité de la résurrection », il répond : « Nullement. Je ne pense pas qu'on fasse honneur à la foi, ni qu'on la protège en partant du principe que les Évangiles doivent se lire comme une chronique historique fiable de bout en bout ². »

On dira : ce sont là les extravagances d'un journaliste exégète-amateur qui ne recule pas devant le scandale pour s'assurer une large publicité. Sans doute. Mais les appuis autorisés ne lui ont pas manqué et il n'a pas été condamné ³.

Le « théologien » François Refoulé à la rescousse

L'hebdomadaire *La Vie*, qui avait consacré une large place au livre de Jacques Duquesne, devant le désarroi et l'inquiétude d'un grand nombre de ses lecteurs, émus par une telle remise en cause de la foi en Jésus-Christ, demanda alors au théologien dominicain François Refoulé de répondre et d'expliquer en quoi « la recherche biblique n'entre pas en contradiction avec l'essentiel de la Bonne Nouvelle, même quand elle débouche sur des incertitudes historiques ⁴. »

Le père Refoulé n'est pas n'importe qui : exégète de formation, il fut à l'origine, avec le pasteur Casalis, de la célèbre *Traduction œcuménique de la Bible* (la TOB) commencée dans les années soixante-cinq. Il fut aussi directeur littéraire, puis directeur général des éditions du Cerf, la grande maison d'éditions des dominicains français, et dirigea l'École biblique de Jérusalem de 1982 à 1984. C'est lui qui relut le manuscrit de Jacques Duquesne avant sa publication et s'en porta garant.

Or la réponse de ce « spécialiste » n'est qu'une confirmation des blasphèmes de Duquesne. Elle montre que le journaliste, en publiant son *Jésus*, n'a fait que

n'est pas proprement un fait de l'ordre historique, mais un fait de l'ordre purement surnaturel, ni démontré ni démontrable, que la conscience chrétienne a peu à peu fait découler d'autres données. » (Prop. 36. DS 3436.)

¹ — Interview de J. Duquesne à l'hebdomadaire *La Vie*, n° 2561 bis, p. 11.

² — *Ibid.*

³ — Son livre lui a tout au plus attiré des réponses ou des réserves plus ou moins nuancées (notamment du père Grelot, dans *Esprit et Vie* du 17 novembre 1994).

⁴ — *La Vie* n° 2566, 3 novembre 1994, p. 60-64.

vulgariser les thèses de l'exégèse progressiste officielle, telle qu'elle est enseignée dans les facultés catholiques et la plupart des séminaires actuels. Contentons-nous de reproduire ici quelques-unes des réponses du père Refoulé aux questions des lecteurs de *La Vie* ; elles sont instructives :

— *La Vie* : Un certain nombre de lecteurs nous ont écrit pour nous dire combien le livre de Jacques Duquesne les a ébranlés, inquiétés dans leur foi. Leur désarroi est-il justifié ? Leur foi est-elle menacée par les acquis récents des recherches des exégètes ?

— Père François REFOULÉ : Les exégètes eux-mêmes sont, dans leur grande majorité, des catholiques convaincus. Ils savent que la virginité de Marie ou la réalité historique de certains miracles ne peuvent pas être démontrées, au sens strict de ce mot ¹. Ces incertitudes ne les empêchent pas de croire, parce qu'un long parcours de réflexion et de recherche leur permet de distinguer les fondements de leur foi de certains aspects moins essentiels. Dieu est Dieu, et il est unique, Jésus est son Fils, et il est ressuscité. On ne peut pas se dire chrétien si l'on n'adhère pas à ces vérités fondamentales. Par contre, prenons la croyance en la conception virginale de Marie. Dans les *Actes des Apôtres*, Luc n'en parle jamais, alors même qu'il s'efforce de transmettre aux païens le message du Christ. Il pensait donc qu'il pouvait leur enseigner tout le christianisme sans l'évoquer ².

— *La Vie* : [...] Marie, oui ou non, était-elle vierge ?

— Père François REFOULÉ : Il faut distinguer deux aspects de la question. D'une part, Jésus est-il né sans que Marie ait été fécondée par un homme ? Autrement dit, la conception virginale est-elle une réalité ? D'autre part, Jésus avait-il des frères et des sœurs ? Ou encore Marie a-t-elle eu des relations sexuelles avant ou après la naissance de Jésus ? [...]

Revenons-en au premier point : la conception de Jésus. Dans les Évangiles de l'enfance, Luc et Matthieu affirment clairement la conception virginale de Jésus. Pourtant, plus loin, dans l'Évangile de Matthieu, Jésus est désigné comme « le fils du charpentier », ce qui tend à montrer qu'il avait bien un père humain. De son côté, Jean n'évoque nulle part la conception virginale. Il déclare au contraire, à deux reprises, que Joseph est le père de Jésus. L'un des deux passages (Jean 1, 45) est particulièrement important, car il se présente comme une profession de foi : « Celui de qui il est écrit dans la loi de Moïse et dans les prophètes, nous l'avons trouvé : c'est Jésus, le fils de Joseph, de Nazareth ³. »

¹ — Voir *Lamentabili* : « Les récits de Jean ne sont pas à proprement parler de l'histoire, mais une contemplation mystique de l'Évangile ; les discours contenus dans cet Évangile sont des méditations théologiques sur le mystère du salut, dépourvues de vérité historique. Le quatrième Évangile a exagéré les miracles, non seulement pour qu'ils apparaissent plus extraordinaires, mais aussi pour qu'ils soient rendus plus capables de signifier l'œuvre et la gloire du Verbe incarné. » (Prop. condamnées 16 et 17. DS 3416 et 3417.)

² — Cette distinction entre les vérités de la foi est hérétique. Celui qui choisit ainsi entre les vérités de foi auxquelles il accepte d'adhérer et les autres, perd le motif de la foi (la vérité de Dieu se révélant) et donc perd la foi. Ce choix ou tri (*airesis*, en grec) est la définition même de l'hérésie.

³ — Grossier sophisme auquel n'importe quel enfant du catéchisme sait répondre : saint Joseph fut le père *putatif* ou *nourricier* de l'enfant Jésus, mais non son père *naturel*. Il n'y a donc aucune contradiction dans l'Évangile comme le prétend le « théologien » Refoulé : les évangélistes disent vrai lorsqu'ils affirment et que Jésus était le fils (légal) de saint Joseph et que sa conception fut virginale.

Ces contradictions ne sont pas des preuves. Mais la plupart des exégètes en déduisent néanmoins que la conception virginale n'est pas une certitude. Dans un ouvrage récent, l'un des plus éminents d'entre eux, le catholique américain John P. Meier, démontre qu'il faut plutôt y voir ce qu'on appelle un théologoumène. Comme l'écrit Jacques Duquesne avec beaucoup de clarté : « Un théologoumène est une sorte d'image destinée à faire comprendre une affirmation de foi. Autrement dit, nous ne sommes plus ici du côté de l'histoire, mais de celui du symbole qui veut exprimer une vérité profonde. » L'image de la conception virginale, poursuit Duquesne, « montre que Jésus doit son apparition, comme Adam, le premier homme, à l'intervention directe de Dieu, qu'il est le don de Dieu et ouvre une nouvelle ère dans l'histoire de l'humanité ¹ ».

Ce qu'il faut bien comprendre ici, c'est qu'une vérité profonde ne repose pas forcément sur une réalité factuelle ².

Deuxième point : les frères et sœurs de Jésus. Les Évangiles mentionnent leur existence à plusieurs reprises. Citons notamment Matthieu (13, 55) : « N'est-ce pas le fils du charpentier ? Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie, et ses frères Jacques, Joseph, Simon et Jude ? Et ses sœurs ne sont-elles pas toutes chez nous ? » Certains ont soutenu que le mot « frères » était en fait la traduction d'un mot araméen ou hébreu qui signifiait aussi « cousin ». Si bien que Jacques, Joseph et les autres auraient été des parents proches, mais pas des frères. Il est admis aujourd'hui que cette explication ne tient pas debout ³. En effet, les textes concernés n'ont pas été rédigés en hébreu ni en araméen, mais en grec. Les auteurs ont utilisé le mot *adelphos*, qui signifie bien « frère de sang, fils de la même mère » ⁴. [...]

Pour conclure, rappelons que, jusqu'au IV^e siècle, les chrétiens admettaient sans difficulté l'idée que Marie était mère d'une famille nombreuse ⁵.

— *La Vie* : Peut-on réciter le Credo, cœur de la foi catholique, tout en prenant acte des conclusions de Jacques Duquesne ?

¹ — Autrement dit, la conception virginale de Marie est un pur symbole, une « image » destinée à faire comprendre que l'apparition de Jésus résulte d'une intervention directe de Dieu. C'est tout !

² — On rapprochera ces affirmations du père Refoulé des propositions modernistes condamnées par saint Pie X dans *Lamentabili* : – Prop. 23. « Il peut exister et il a existé en fait une opposition entre les faits racontés dans la sainte Écriture et les dogmes de l'Église qui s'appuient sur eux ; si bien que la critique peut rejeter comme faux des faits que l'Église croit comme très certains. » – Prop. 24. « On ne doit pas blâmer l'exégète qui pose des prémisses desquelles il résulte que des dogmes sont historiquement faux ou douteux, du moment qu'il ne nie pas directement les dogmes eux-mêmes. » – Prop. 25. « L'assentiment de la foi repose en dernière analyse sur un ensemble de probabilités. » (DS 3423, 3424, 3425.)

³ — Mensonge ! C'est le contraire qui est universellement admis, sauf par le père Refoulé et ses amis.

⁴ — Les auteurs du nouveau Testament ont en effet utilisé le grec (encore que l'original de saint Matthieu fut rédigé en hébreu), mais pas le grec classique. Or le grec biblique de la Septante et du nouveau Testament donne à *adelphos* le sens large de son substrat hébreu ou araméen comme nous l'avons expliqué plus haut. Le père Refoulé est un incompetent, ou un hypocrite, ou un sectaire que le parti-pris égare.

⁵ — Le père Refoulé se garde bien de donner un seul témoignage en faveur de cette incroyable assertion qui fait dire aux premiers chrétiens l'exact contraire de ce qu'ils croyaient. Ce genre d'affirmation péremptoire, dans la bouche d'un exégète prétendu qualifié, énoncée comme une évidence (« rappelons que... ») a pour but d'impressionner l'auditoire et dispense l'orateur d'apporter les preuves qu'il ne peut apporter parce qu'elles n'existent pas. C'est une imposture.

— Père François REFOULÉ : Cela ne fait difficulté que sur un point. « Il a pris chair de la Vierge Marie et s'est fait homme », dit le Credo. Comme nous venons de le voir, la virginité de Marie pose question. L'exégète que je suis reste donc dans le doute, et pourtant, en tant que prêtre, j'adhère au Credo ¹. Il y a là une contradiction qu'il n'est pas possible de résoudre, puisque, à ce propos, les textes mêmes des Évangiles sont contradictoires.

— *La Vie* : Comment le public catholique peut-il s'y retrouver ?

— Père François REFOULÉ : Il doit apprendre à vivre avec ce paradoxe. Je ne vois pas d'autre solution.

On le voit, le père Refoulé (décédé depuis, le 22 mars 1998) est un parfait moderniste.

Une infamie partagée par Alain de Benoist

On pourrait encore citer d'autres exégètes actuels, « frères » par la pensée du père Refoulé. Ce serait fastidieux.

Mais il faut cependant signaler la connivence de sentiment sur cette question des « frères » de Jésus, entre l'exégèse ultra-moderniste que nous venons de dénoncer et la « Nouvelle Droite ».

A deux reprises, en effet, ces dernières années, le philosophe néo-païen Alain de Benoist a évoqué ce point d'exégèse pour conclure chaque fois à la réalité des « frères » de Jésus selon la chair. Alain de Benoist se montre en cela l'héritier fidèle des attaques du paganisme antique.

Dans son livre *Dernière année* ², qui est son journal de l'année 1999, trois fois il revient sur les frères de Jésus (pages 23, 77 et 181). Mais c'est surtout dans le numéro 52 de sa revue *Nouvelle École* (année 2001) qu'il expose plus au long sa conviction à ce sujet. L'une des études de ce numéro consacré au christianisme a, en effet, pour sujet : « Jésus et ses frères ». Dans cet article, Alain de Benoist cherche à impressionner son lecteur par un étalage imposant de références et de notes, mais ce déploiement ne fait que trahir son manque total de discernement sur la question : tous les poncifs du vieux rationalisme anti-chrétien ou de l'exégèse récente la plus moderniste sont cités et utilisés pêle-mêle.

Au bout du compte, pour le philosophe de la Nouvelle Droite, les frères de Jésus dont parle l'Évangile ne sont donc point des cousins, ni même des demi-frères (c'est-à-dire des enfants que saint Joseph auraient eu d'un premier mariage,

¹ — Cette séparation de la foi et de la science est analysée et condamnée dans *Pascendi* : « Si [...] on demande si le Christ a accompli de véritables miracles [...], la science agnostique le niera et la foi l'affirmera ; mais il n'en résultera pas de conflit entre les deux. En effet, l'un le niera comme philosophe qui parle aux philosophes [...] en regardant le Christ uniquement *selon la réalité historique* ; l'autre affirmera comme croyant qui parle avec les croyants, en considérant la vie du Christ *telle qu'elle est vécue à nouveau* par la foi et dans la foi. » (DS 3485.)

² — *Dernière année*, l'Age d'homme, 2001. L'auteur se montre, dans cet ouvrage, infatué de lui-même et de sa science qu'il étale non sans une certaine vanité : il se vante des 170 000 livres de sa bibliothèque, des 800 pages de bibliographie de ses propres œuvres...

comme le croyaient à tort Origène ou Clément d'Alexandrie), mais des frères de Jésus selon la chair, nés de Marie et Joseph. Nous avons répondu plus haut à ces accusations calomnieuses.

En tout cas, l'adhésion d'Alain de Benoist à cette impiété devrait suffire aux esprits catholiques conséquents pour porter un jugement éclairé sur ce personnage. Car il n'est pas rare, dans les milieux dits « de Droite » qui résistent à l'idéologie révolutionnaire ambiante, et jusque chez des catholiques qui se réclament de la Tradition, d'entendre louer ce philosophe et de le voir présenté comme un grand nom de la réaction et un maître de la pensée juste ¹. On minimise volontiers ses saillies anti-chrétiennes pour faire valoir le brio intellectuel de ses aphorismes et de ses analyses (il en produit beaucoup !), ainsi que le bien-fondé de quelques-unes de ses critiques politiques. Alain de Benoist ne serait plus le militant anti-chrétien primaire des années du GRECE et de l'émergence de la Nouvelle Droite (1968-1980) ².

Les faits – ces deux récents écrits le confirment – montrent au contraire qu'il existe toujours aujourd'hui un néo-paganisme de « Droite » qui est aussi ennemi de l'Église et de la royauté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ que l'anticléricalisme gauchiste et révolutionnaire, même s'il s'est partiellement ouvert et adouci dans l'expression. Ce néo-paganisme n'a pas changé dans ses principes ni dans ses convictions profondes et n'hésite pas à recourir à des calomnies aussi grossières que celle des « frères de Jésus » pour justifier son anti-christianisme. Par conséquent, la mise en garde à son encontre est plus que jamais d'actualité.

¹ — Prenons deux exemples récents : *Présent* du samedi 18 mai 2002, cite avec une complaisance manifeste une lettre d'Alain de Benoist « pour les vingt ans de *Présent* ». Une annonce publicitaire en gros caractères et en première page, illustrée par un dessin de Chard, montre que le journal est très sensible aux louanges du philosophe et à sa formule : « les grands journaux sont dirigés par des esprits petits ». De même, le *Bulletin Charles Maurras*, dans ses dernières livraisons, fait l'apologie du récent ouvrage d'Alain de Benoist : *Charles Maurras et l'Action Française. Une bibliographie*, édité du reste par ce même Bulletin (16 rue du Berry, 36250 Niherne). L'éloge est très flatteur : A. de Benoist, qui « possède, dit-on, la plus grande bibliothèque privée de France » signe là une bibliographie « exhaustive » qui « sera désormais l'ouvrage de référence pour tout lecteur de Maurras et pour tout chercheur sur le sujet » (n° 14, p. 34) ; « l'objet est digne de son auteur et de son sujet » (*ibid.*, liminaire). Dans ces deux exemples tirés de publications dirigées par des catholiques, on cherche en vain la moindre réserve sur les idées d'A. de Benoist, lequel paraît au contraire y être considéré comme une autorité très recommandable. Sans doute, Y. Chiron, le directeur du *Bulletin Charles Maurras*, a signalé, dans la recension de *Dernière année* qu'il a faite pour le journal *Présent* (17 février 2001), qu'A. de Benoist s'intéressait « à l'hypothèse des prétendus frères de Jésus » et a critiqué cette même hypothèse dans sa Lettre *Alétheia* (n° 14 du 13 mai 2001), mais la critique est très réservée, se contentant de déclarer « décevante » l'étude sur les « frères de Jésus » parue dans le n° 52 de *Nouvelle École*.

² — En exergue à son livre *Comment peut-on être païen ?* Alain de Benoist citait cette imprécation de Nietzsche : « Je condamne le christianisme, j'élève contre l'Église chrétienne l'accusation la plus terrible qu'accusateur ait jamais prononcée. Elle est pour moi la pire des corruptions concevables. [...] La corruption de l'Église chrétienne n'a rien épargné, elle a fait de toute valeur une non-valeur, de toute vérité un mensonge, de toute sincérité une bassesse d'âme. [...] J'appelle le christianisme l'unique grande malédiction. » Et dans : *Quelle religion pour l'Europe ?* il écrivait : « La christianisation s'est révélée un phénomène monstrueux. [...] L'Occident est schizophrène depuis qu'il est chrétien. » Mais, si Alain de Benoist a depuis tempéré son discours, il n'est pas revenu sur son opinion.

Conclusion

Revenons, pour finir, à la lettre de notre correspondant qui nous a servi de point de départ.

Pour éviter les déboires signalés par cet ami lecteur, la solution est simple et doit être appliquée sans compromis : Si l'on veut garder la foi catholique dans son intégrité et sa pureté, il ne faut pas frayer avec les « dames catéchistes » des écoles ¹ ou des paroisses conciliaires, ni avec les nouveaux prêtres, ni avec les idéologues néo-païens.

Nemo dat quod non habet ; on ne donne que ce que l'on a. Au lieu d'être « des sources d'eaux vives » pour les âmes des enfants et des fidèles, ces nouveaux catéchistes et ces nouveaux exégètes, qui n'ont plus la foi, sont, selon le mot de Jérémie stigmatisant les faux prophètes, « des citernes crevassées qui ne tiennent pas l'eau » (Jr 2, 13), des bouches de mensonge et non pas les « bouches de Dieu » (Jr 15, 19).



Sainte Famille
(La Haye-aux-Bonshommes. Sculpture d'A. Jouanic)

¹ — Nous profitons de cette occasion pour rappeler aux parents catholiques qu'il leur faut tout faire pour mettre leurs enfants dans des écoles vraiment catholiques, et surtout pas dans les écoles diocésaines qui sont souvent pires que les écoles athées de la République.